

Aurélien Jeudi 25 mai 1864

~~Cher Monsieur~~ cher Monsieur

Votre empressement à me faire part
de la mort de ~~et~~ votre père me
prouve que vous avez compris toute
la part que je prendrais à ~~votre~~ ^{la} douleur,
~~de son enfance~~ et je vous en remercie. La visite que
j'ai eu dernièrement de M. Chérignon
me laissait aucun espoir, mais nous
ne pouvons pas qu'il parte si
promptement.

Le calme de ses derniers moments
et la vision que ~~devient~~ ^{devient} surprendre chez
l'homme de lettres, et sans doute ce
dû de le priver de la possibilité d'avoir
peine et sans trouble, sans s'être
dû être possible, et ~~malgré~~ ^{malgré} je ne
doute pas qu'il soit promptement
entré dans la lumière.

Vous ne pouvez douter de notre
empressement à l'appeler parmi
vous; nous espérons à votre lance
de demain mercredi et je m'empresse
de vous transmettre ce que vous aurez dit;

mais je ne puis pas ~~être~~ ^{être} ~~assuré~~ ^{assuré}
à moment pour vous ~~dire~~ ^{dire} ~~quelque~~
~~chose de votre~~ si je ne puis assister en
personne à des poudrilles, ~~je~~ ^{je} ~~paris~~
dans la poche et la perdre car c'est
probablement au moment où j'étais
celle telle que celle d'un lieu. ~~Je~~ ^{Je} ~~trouvé~~

~~Puisque vous avez, laborant, ~~vous~~~~
~~autres enfants ont~~
~~été~~ ^{été} ~~à la campagne~~ ^{à la campagne} ~~pour~~
l'air de santé je n'ai rien le vôtre,
qu'il est sûr très tard; si elle ne peut ^{peut-être}
parvenir dans la matière ~~pour~~ ^{pour} ~~elle~~
singer de me rendre à St Jean d'Angely
pour ~~me~~ ^{me} ~~affairer~~ ^{affairer} ~~à~~ ^à ~~lui~~ ^{lui} ~~rendre~~ ^{rendre} ~~les~~ ^{les} ~~derniers~~
devoirs ~~et~~ ^{et} ~~conjointement~~ ^{conjointement} ~~avec~~ ^{avec} ~~sa~~ ^{sa} ~~famille~~ ^{famille} ~~et~~ ^{et} ~~les~~
nombreux amis, et j'aurais été ^{très} ^{heureux}
de faire votre connaissance. Mais

Puisque vous ^{avez} ^{amis} que les autres enfants
ont le bonheur de partager les
croyances spiritistes, je ^{n'aurais} ^{rien} ^à ^{ajouter}
autre consolation que vous devez
trouver dans la confiance en l'avenir
que vous donne ~~cette~~ ^{cette} ~~votre~~ ^{votre} ~~forte~~ ^{forte} ~~libre~~
doctrine.

Pour mes parents, amis, et les
membres de la famille, l'assurance
de ma profonde et particulière
sympathie.
A. H.

Paris jeudi 25 mai 1865.

Mon cher Monsieur,

Votre empressement à me faire part de la mort de M.^f votre père me prouve que vous avez compris toute la part que je prendrais à la douleur de ses enfants, et je vous en remercie. La visite que j'ai eue dernièrement de M.^f Chaigneau ne laissait aucun espoir, mais nous ne pensions pas qu'il partirait si promptement.

Le calme <de ses> derniers moments n'a rien qui doive surprendre chez l'homme de bien, et son âme a dû se séparer de la matière sans peine et sans trouble ; son réveil a dû être paisible, et je ne doute pas qu'il soit promptement entré dans la lumière.

Vous ne pouvez douter de notre empressement à l'appeler parmi nous ; <nous> le ferons à notre séance de demain vendredi et je m'empresserai de vous transmettre ce qu'il nous aura dit ; mais je ne veux pas attendre ce moment pour vous assurer <que> si je ne puis assister en personne à ses funérailles, j'y <serai> par la pensée et la prière, car c'est probablement au moment où j'écris cette lettre qu'elles ont lieu.

Etant à la campagne je n'ai reçu la vôtre qu'hier soir très tard ; si elle me fût parvenue dans la matinée, j'aurais eu peut-être le temps de me rendre à S.^t Jean d'Angely pour lui rendre les derniers devoirs conjointement avec sa famille et ses nombreux amis ; et j'aurais été très heureux de faire votre connaissance. Mais [...]

Puisque vous avez, ainsi que ses autres enfants, le bonheur de partager ses croyances spirites, je n'aurais <rien> pu à ajouter aux consolations que vous devez trouver dans la confiance en l'avenir que donne notre divine doctrine.

Recevez cher Monsieur, ainsi que les membres de la famille, l'assurance de ma profonde et fraternelle sympathie,

A.K.

Paris, quinta-feira, 25 de maio de 1865.

Meu caro senhor,

Sua rapidez em me informar da morte do senhor seu pai prova que o senhor compreendeu o quanto compartilho a dor dos filhos dele, e eu o agradeço por isso. A última visita que tive do senhor Chaigneau não deixava nenhuma esperança, mas não pensávamos que ele partiria tão prontamente.

A calma de seus últimos momentos não apresenta nada que possa surpreender o homem de bem, e sua alma deve ter se separado da matéria sem dor e sem transtorno; seu despertar deve ter sido pacífico, e não tenho dúvidas de que ele prontamente adentrou a luz.

O senhor não pode duvidar de nossa presteza em chamá-lo entre nós; faremos isso em nossa sessão de amanhã, sexta-feira, e me apressarei em lhe transmitir o que ele haverá de nos dizer; mas não quero esperar esse momento para lhe assegurar que, caso eu não possa comparecer ao funeral dele, estarei lá em pensamento e prece, porque é provavelmente no momento em que escrevo esta carta que ele ocorrerá.

Estando no campo, não recebi a sua carta até ontem à tarde; se ela houvesse chegado pela manhã, eu talvez poderia ter tido tempo de ir a Saint-Jean-d'Angely para realizar os últimos deveres conjuntamente com a família e os numerosos amigos dele; e eu ficaria muito feliz em conhecê-lo. Mas [...]

Já que o senhor tem, assim como os outros filhos dele, a felicidade de compartilhar crenças espíritas, nada teria a acrescentar às consolações que o senhor deve encontrar na confiança no futuro que dá nossa divina doutrina.

Receba, caro senhor, assim como os membros da família, a garantia de minha profunda e fraterna simpatia,

Allan Kardec.